

Petite chronique et bibliographie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **6 (1898)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

— Signature de l'acte de réunion de Genève à la République française.

— Le citoyen Zeltner, de retour de Paris où il avait été envoyé par l'Etat de Soleure, fait au Directoire helvétique un rapport favorable sur les dispositions du gouvernement français à l'égard de la Suisse. Il conseille d'envoyer aussitôt un représentant diplomatique à Paris et recommande Laharpe, mais il est nommé lui-même à cette fonction importante.

27 avril. Schauenbourg adresse encore une proclamation aux cantons récalcitrants avant de continuer les hostilités.

28 avril. Dans une longue lettre au Directoire, la Chambre administrative du Lémân donne de nombreux renseignements sur la mauvaise situation financière du canton, qui a dû s'endetter beaucoup; sur la nécessité de mettre fin aux droits féodaux et sur les bruits dangereux qui se répandent dans les districts de l'ouest de leur prochaine réunion à la France.

— « Les Conseils ont résolu aujourd'hui que le mot de *Monsieur* doit continuer à être proscrit auprès de toutes les autorités de l'Etat et qu'au lieu de cette expression contraire à l'égalité, le titre beau et simple de *Citoyen* soit généralement employé.»

30 avril. Schauenbourg a repris les hostilités sur toute la frontière de la Suisse centrale.

— Les administrations des cantons frappés par les contributions françaises ont une peine inouïe à satisfaire aux exigences des commissaires. Elles présentent des réclamations qui ne sont pas écoutées. A Fribourg, le commissaire des guerres fait irruption à sept heures du soir dans la salle des séances de la Chambre administrative et somme celle-ci de s'exécuter. Elle prend peur et remet tous les papiers de valeur qu'elle peut posséder.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Dans la séance du 24 mars de la **Société d'histoire de Fribourg**, M. de Diesbach a lu une lettre du général français Pijon adressée aux habitants de Fribourg le 10 mars 1798, huit jours après la prise de la ville. Il paraît qu'après la défaite de Neueneegg, d'où les Français ramenèrent à Fribourg sur 70 chars plus de 400 morts ou blessés, un certain nombre de citoyens répandirent dans la rue des bruits sinistres. Il ne s'agissait de rien moins que de piller et d'incendier la ville. Le général Pijon s'empressa dans cette lettre énergique de calmer les inquiétudes des habitants. Aidé de

ses officiers, il voulait maintenir l'ordre et écraser ceux qui auraient envie de se livrer à des excès.

M. le conseiller d'Etat de Schaller a proposé de nommer une commission chargée de recueillir dans les arsenaux les anciens costumes des milices fribourgeoises du siècle passé et de celui-ci. Ce serait former un musée historique curieux. Cette proposition a été acceptée et la commission a été composée de MM. de Schaller, de Techtermann et Stajessi.

M. de Techtermann a montré à ses collègues trois objets intéressants. Le premier est un cahier manuscrit du siècle passé et renfermant environ 35 Noël's fribourgeois dont quelques-uns très anciens. Le second est un petit tableau au centre duquel brille en relief une Sainte Vierge en argent doré. Il fut donné en 1686 à l'avoyer Tobie Gottrau, de Fribourg, par Mgr Jacob Cantelmi, nonce apostolique en Suisse. Le troisième est une plaque métallique représentant le Saint Rosaire. C'est l'œuvre du même Tobie Gottrau qui était un artiste, membre de la confrérie de St-Luc.

— Le dernier **Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**, paru dernièrement, renferme plusieurs renseignements intéressants et quelques travaux de valeur. M. Borgeaud y publie une *Charte universitaire octroyée par le pape Martin V à Jean de Rochetaillée, patriarche de Constantinople, évêque commandataire de Genève* (1418-1442), et M. Dufour-Vernes un mémoire sur *les Archives d'Etat de Genève*. M. Emile Dunant lui a fourni le texte de la communication qu'il a donnée l'année dernière à la Société d'histoire de la Suisse romande sur les *Milliaires de l'église de Prévessin*. Il résulte de ce dernier travail que sur dix des pierres milliaires se rapportant à la route de Nyon à Genève qui sont connues, huit sont actuellement conservées. Deux d'entre elles sont à Prévessin (petit village à une demi-heure à l'ouest de Ferney-Voltaire), où elles forment les piliers soutenant le porche de l'église. M. Dunant est parvenu à déchiffrer pour la première fois l'inscription qui se trouve sur l'un de ces milliaires, à se convaincre qu'elle est relative à l'empereur Elagabale et qu'elle date de l'an 219 de notre ère.

Après avoir étudié et comparé les différents milliaires connus se rapportant à cette même route de Nyon à Genève, M. Dunant est arrivé à les classer comme suit :

1. *Milliaire de Colovrex*, aux noms de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, déposé au musée épigraphique de Genève. Il ne porte pas de chiffre et était peut-être placé à Nyon même (161 apr. J.-C.).
2. *Milliaire de Colovrex*, marquant le premier mille à partir de Nyon ; déposé au musée épigraphique de Genève (246 apr. J.-C.).

3. *Milliaire de Prévessin*, marquant le troisième mille, au nom d'Elagabale. C'est celui dont M. Dunant a donné le texte pour la première fois (219 apr. J.-C.).

4. *Milliaire de Prévessin*, marquant le troisième mille et mentionnant la réparation de la voie, aux noms de Maximin et de Maxime (235-238 apr. J.-C.).

5. *Milliaire trouvé à Messery* (Haute-Savoie) mais placé primitivement vers Founex, marquant le quatrième mille, aux noms de Septime Sévère et de Caracalla (201 apr. J.-C.). Il est déposé au musée épigraphique de Genève.

6. *Milliaire trouvé à Hermance*, mais primitivement sur la rive droite du lac, marquant le septième mille, aux noms de Constance et de Sévère (305-306 apr. J.-C.). Il est déposé au musée épigraphique de Genève.

7. *Milliaire de Versoix*, marquant le huitième mille, au nom de Trajan (entre 97 et 117 apr. J.-C.), au musée épigraphique de Genève.

8. *Milliaire de Genève*, autrefois à la Pélisserie, aujourd'hui perdu, au nom de Trébonien Galle; sans chiffre (252-254 apr. J.-C.).

9. *Milliaire de Genève*, placé autrefois à la Treille, aujourd'hui au musée épigraphique, au nom d'Elagabale ou d'Alexandre Sévère; sans chiffre (entre 218 et 235 apr. J.-C.).

10. *Milliaire de Crans* signalé par Aug. Turretini.

Cette livraison du *Bulletin* se termine par quelques intéressantes communications de M. Jaques Mayor sur les fouilles et les travaux faites dans le courant de la dernière année à St-Pierre, à l'horloge du Molard, à la Tour de l'Île, etc.

— Nous signalons aux lecteurs de la *Revue historique vaudoise* la dernière publication de M. le Dr J. Strickler, le savant historien qui s'occupe depuis un certain nombre d'années de compiler, classer et publier les documents qui, dans les archives de la Confédération, sont relatifs à la période de l'Helvétique. Il s'agit d'une petite **Histoire de la Révolution helvétique**¹. Dans une brochure d'environ 150 pages, M. le Dr Strickler a résumé le récit des événements de cette époque importante en faisant usage des sources d'informations les plus sûres. En guide expérimenté et consciencieux, il conduit le lecteur depuis le moment où la France intervint en faveur du Pays de Vaud jusqu'à celui où les valeureux montagnards de la Suisse centrale furent forcés de reconnaître le régime nouveau après avoir défendu avec l'énergie du désespoir leur liberté et leur indépendance menacées.

¹ *Die Helvetische revolution, 1798, mit Hervorhebung der Verfassungen, fragen.* von Dr Joh. Strickler, Archivar. Frauenfeld. J. Hubersverlag, 1898.

